



RENOUVELLEMENT

SAISON 2026 / 2027

Précision • Sécurité • Respect • Convivialité



Merci de compléter cette fiche et de joindre les éléments demandés.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

IDENTIFICATION

NOM _____	PRÉNOM _____
N° DE LICENCE FFTir _____	

CHOIX DU RENOUELEMENT ET COTISATION

FORMULE	COTISATION CLUB	LICENCE FFTir	TOTAL
☐ 1er club - Adulte	95 €	91 €	186 €
☐ 1er club – Jeune*	45 €	71 €	116 €
☐ 2nd club - Adulte	95 €	—	95 €
☐ 2nd club – Jeune*	45 €	—	45 €

* Tarif jeunes : né(e) après le 30/12/2006.

RÈGLEMENT ET POINTS À VÉRIFIER

Règlement : par chèque à l'ordre de la STE ou par virement (indiquez impérativement NOM et PRÉNOM de l'adhérent dans le libellé / motif du virement afin de permettre son identification)

EDEN : mettre à jour le compte avec un certificat médical de moins d'un an et une photo.

Mineurs : joindre une autorisation parentale.

Date limite : renouvellement avant le **30 septembre 2026**.

MES COORDONNÉES ONT CHANGÉ

À compléter uniquement si vos coordonnées ont changé depuis votre dernière adhésion.

ADRESSE _____	
CODE POSTAL / VILLE _____	TÉLÉPHONE PORTABLE _____
ADRESSE E-MAIL _____	

CONSETEMENTS*

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte du tireur, et m'engage à les respecter.
- ☐ J'accepte le traitement de mes données personnelles pour la gestion de mon adhésion, conformément à la réglementation applicable.
- ☐ J'accepte de recevoir les informations du club par e-mail.
- ☐ J'autorise l'utilisation de mon image sur les supports de communication du club.

***Le refus à l'un de ces consentements entraîne l'invalidité du renouvellement**

JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION

- ☐ Je souhaite recevoir un justificatif d'inscription pour mon CE ou autre organisme.

DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et confirme ma demande de renouvellement pour la saison 2026/2027.

FAIT À

LE

SIGNATURE DE L'ADHÉRENT

Signature du représentant légal (pour un adhérent mineur) : _____

RAPPEL - TIRS DE CONTRÔLE

Pour rappel : vous êtes soumis aux 3 tirs de contrôle annuels au vu de l'article 1.8 du règlement intérieur pour toute demande ou renouvellement de détention.

Aucun avis favorable à détention ne sera délivré en cas de non-respect et vos armes devront être déposées en armurerie jusqu'à régularisation de la situation.

RETOUR DU DOSSIER**Société de Tir d'Échay**

À l'attention de la Présidente

Karen Czich

3 rue de la Fontaine

25410 Mercey-le-Grand

DÉPÔT / ENVOI

Le dossier peut être rapporté au stand ou envoyé à l'adresse ci-contre.

Merci de ne pas envoyer votre dossier en courrier recommandé.

RÉSERVÉ AU CLUB☐ Dossier complet☐ Paiement☐ Licence FFTir☐ Compte EDEN à jour

OBSERVATIONS / COMMENTAIRES _____